

PROCES-VERBAL

De l'assemblée électorale de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Molsheim

1) Election des membres du conseil d'administration

Le samedi 28 novembre 2021 de 10 heures à 11 heures 30, en présence de 22 membres actifs sur 267, se sont tenues les élections au club house, étangs du Zich à Molsheim, en vue de renouveler le conseil d'administration de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Molsheim et élire le ou les délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale.

Le président démarre l'assemblée générale à 10 heures 20, remercie l'assemblée et ses invités. Il retrace rapidement l'historique de ces 14 années passés à la présidence de l'association et pense qu'il est temps pour lui de transmettre le flambeau à une direction plus jeune.

Il annonce qu'il y a plusieurs à avoir plus de 70 ans et ne veulent plus renouveler leur mandat dont le secrétaire M. CERBOS Jean-Louis et MEHL Bernard, administrateur.

Le conseil d'administration sortant ne comptant plus que 6 membres, il fait l'appel à des volontaires pour rejoindre le groupe et faire perdurer ainsi l'association de pêche de Molsheim.

Voyant l'assemblée réticente à se porter volontaire, Madame Chantal JEANPERT, conseillère d'Alsace du canton de Molsheim, vice-présidente de la commission déléguée à l'eau, à la rivière, à la nappe phréatique et à la gestion du Rhin prend la parole afin d'exhorter des vocations et vanter les louanges à l'égard de l'association.

A l'issue, se porte volontaire M. ZUCKSCHWERT Patrice de Mutzig.

Manque encore un membre du conseil d'administration afin de compléter et remplacer les membres du bureau qui ne renouvellent pas leur mandat.

Monsieur Franck MILOT, directeur de la fédération départementale prend également la parole pour annoncer qu'il serait dommageable qu'une grande association de pêche telle que Molsheim disparaisse de par le fait que ses membres actifs ne s'investissent pas assez dans la vie associative, le bénévolat et la structure dirigeante de leur association.

Intervention de M. ACHER François sur les difficultés avec la fédération concernant l'Urne ce qui empêche les membres de s'intégrer dans les conseils d'administrations des AAPPMA.

S'en suit une discussion entre les membres de l'assemblée et M. MILOT ainsi que M. MATHIEU, président du Comité de gestion du bassin Bruche-Mossig sur les difficultés des associations à être soutenues et fédérées par les instances qui les dirigent. Le directeur de la fédération a regretté le "désamour" entre l'association et la fédération dû essentiellement à un manque de communication.

Cette discussion n'amenant pas de nouveaux éléments dont le but de cette assemblée générale qui est de trouver des volontaires et élire son conseil d'administration, Raymond et Madame JEANPERT réitérent leur appel.

Se présente alors, M. GUILLAUME Laurent de Molsheim qui est venu vivre en Alsace parce que la Bruche à Molsheim était très attractive et se prêtait bien à sa passion la pêche à la mouche. Cela fait quelques années qu'elle a perdu cette attractivité et qu'il désire travailler sur cet aspect en intégrant l'équipe dirigeante en faisant évoluer les pratiques.

Les suivants à se présenter sont Messieurs GAESSLER Philippe de Molsheim et KELHETTER Christian de Irmstett, tous deux pêcheurs depuis leur enfance.

Suite à la présentation des quatre volontaires, le trésorier Jean-Claude SPIESER, présente les membres du conseil d'administration sortant en énumérant leur nom et prénom et le poste qu'ils occupent au sein du conseil. Après les difficultés à compléter le conseil d'administration, il propose de simplifier les élections en effectuant un vote à main levée, se qui ne soulève aucune objection de la part de l'auditoire.

Votants : 22

M. SPIESER Jean-Claude procède à l'élection des membres au conseil d'administration ainsi constitué en demandant à l'assemblée qui était contre : 0 ; qui s'abstenait : 0 ;

M. HESSE William
M. SPIESER Jean-Claude
M. HEYD Jean-Jacques
M. HAUSSER Gérard
M. BERGER Lucien
M. SANCHEZ Daniel
M. ZUCKSWERT Patrice
M. GUILLAUME Laurent
M. GAESSLER Philippe
M. KELHETTER Christian

Les membres du conseil d'administration ci-dessus sont élus à l'unanimité des membres actifs présents.

2) Election des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale

Le président constate que l'AAPPMA de Molsheim comprend 267 membres actifs en 2021 correspondant à 1 délégué élu.

M. GUILLAUME Laurent, fraîchement élu au conseil d'administration de l'association de pêche de Molsheim étant volontaire, il est procédé comme précédemment à l'élection à main levée du délégué à l'assemblée générale de la fédération départementale.

Est élu à l'unanimité des membres actifs présents:

M. GUILLAUME Laurent - 17 rue des Remparts - 67120 MOLSHEIM

Fait à MOLSHEIM le 29 novembre 2021

Le président
Raymond BACKERT



Le secrétaire
Jean-Louis CERBOS

